

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021



N° 65/2021

Le 22 octobre deux mil vingt et un à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 15 octobre 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; M. Rauzier, Mmes Dollez, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Desmedt par M. Desmedt et M. Kwak par Mme Flagothier.

**ABSENTS** : MM. Rousseau et Lenoble.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

Votes Pour : 23

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

**OBJET** : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental